



## EDITO

# Ras le bol d'être plaisancier !

Si vous êtes en train de lire cet éditto c'est que la fin du monde n'est pas arrivée le 21 décembre dernier, malgré la prédiction des mayas. Le ciel ne nous est pas tombé sur la tête ; le spectacle continue donc. Par contre, à lire les chiffres de l'article ci-dessous (740 millions), on peut s'interroger sur la fin du monde ... de la plaisance. Les résultats sont catastrophiques et les prévisions-



nistes annoncent une baisse des ventes de 25 à 30 % pour les années à venir. Nos économistes de la plaisance expliquent cette régression par la Crise avec un grand « C ».

La crise a bon dos. En fait, les intervenants du monde de la plaisance souffrent depuis plusieurs années de myopie marketing, un concept qui impose d'être à l'écoute de ses clients pour voir venir le changement et adapter son offre de produits ou de services aux nouvelles aspirations de la demande. Depuis de nombreuses années, l'avis des plaisanciers n'est pas pris en considération. Un exemple récent le démontre : une table ronde intitulée «Faciliter la mer : un bateau, une place ! » est organisée le 7 décembre durant le Nautic sans qu'aucun plaisancier ne soit convié. Autre exemple récent : la région Languedoc-Roussillon organise un parlement de la mer où les plaisanciers ne sont pas représentés. Pire ! Ces 180 plaisanciers qui possèdent un bateau dans le port à sec de La Ciotat qui ont reçu une lettre de MPM (Marseille Provence Métropole) les mettant en demeure de retirer leur bateau sans solution de remplacement. Allez ouste circulez ! Quel mépris ! Messieurs, vous qui vivez grâce aux plaisanciers (ne l'oubliez pas ! Plus de plaisancier, plus de plaisance, plus de travail pour vous !), promenez-vous sur les pontons et ouvrez grandes vos oreilles.

Qu'entendez-vous ? Des plaisanciers éccœurés qui crient haut et fort : « Ras le bol d'être plaisancier ! ».

*Ras le bol de ceux qui réglementent nos pêches, nos mouillages et jusqu'à nos sorties en mer. Qu'est devenue notre mer, symbole de liberté ? Ras le bol d'attendre sans cesse le bon vouloir de professionnels de la réparation navale qui devraient bien faire le ménage dans leurs rangs. Ras le bol du parcours du combattant pour obtenir une place au port. Ras le bol de subir le racket, le chantage, l'abus de pouvoir de certaines institutions portuaires. Ras le bol de se soumettre aux exigences parfois excessives des gestionnaires de port (que ne ferait-on pas pour garder notre sacro-sainte place au port ?) Ras le bol de subir des installations portuaires vétustes (si tu veux garder ta place ferme-la, effronté, et paye !). Ras le bol des tarifs d'escales prohibitifs. Ras le bol d'être pris pour des c... conclut un plaisancier souhaitant résoudre crûment la situation »*

Et on s'étonne que sont de plus en plus nombreux, jeunes ou moins jeunes, ceux qui décident de vendre leur bateau sans le remplacer. « Le goût pour le bateau, le goût pour la plaisance, restent très forts chez les français. » a dit Jean-François Fountaine le président de la FIN (Fédération des Industries Nautiques). Tout à fait d'accord mais plus dans de telles conditions. « 21 % des plaisanciers ont plus de 70 ans, la relève arrive » disent certains. Interrogez cette relève qui voit leur père ou leur grand-père « galérer » dans ce monde de la plaisance. Non, ne voulant pas subir le même sort, les jeunes s'orientent vers d'autres loisirs.

Un peu d'optimiste pour conclure. Tant que l'immense plaisir d'aller en mer compensera toutes ces tracasseries, il restera des plaisanciers. « Pourvu que ça dure ! » comme disait Maria Letizia Bonaparte, mère de Napoléon.

Bon vent pour 2013

AB

## 23 et 24 octobre 2013

### Assises des pêches de loisir en mer

Les premières assises des pêches de loisir en mer et de la plaisance se tiendront les 23 et 24 octobre 2013 au Ciné-ville de Saint-Nazaire. C'est



ce qu'ont annoncé, à l'occasion du Salon nautique le jeudi 13 décembre, leurs organisateurs : la Fédération Française de Pêche en Mer (FFPM), la Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France (FNPPSF), la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins (FFESSM) et la Fédération de Chasse Sous-Marine Passion (FCSMP).

Ces fédérations, regroupant près de 250 000 adhérents et déjà signataires de la charte pour une pêche de loisir responsable, entendent, par cette démarche, souligner l'importance économique et sociologique de leur activité. Elles tablent sur environ 400 participants pour cette manifestation, prévue pour avoir lieu tous les 2 ans. Parmi les thèmes prévus pour la première édition, deux tables rondes sur le poids économique de la filière et sur les comportements éco-responsables pour les plaisanciers et pêcheurs récréatifs.

## 740 millions

En marge de l'ouverture du salon nautique de Paris, la Fédération des Industries Nautiques (FIN) a dressé le bilan annuel de l'industrie nautique française pour la saison 2011-2012 (de septembre à août). Cette période a connu une diminution de la production, le nombre de bateaux produits reculant de 20% à 43.700 unités pour une estimation de chiffre d'affaires de 740 Millions d'Euros (-18%). 68% de cette production a été exportée, un nouveau taux record même si les marchés européens continuent à souffrir (-25% à -30% avec même



des pays comme l'Espagne et l'Italie en plus grande difficulté). La Fédération des Industries Nautiques observe que l'activité aux Unis-Unis redémarre légèrement mais rappelle que le marché s'est contracté d'environ 70% en 5 ans.

En France, 13.590 bateaux ont été immatriculés sur la saison 2011-2012 d'après la Direction des Affaires Maritimes. Les immatriculations de voiliers sont en baisse de 10,6% à 2.470 unités et les bateaux à moteurs de 12,4% à 11.120 unités avec une meilleure résistance des grands modèles de plus de 12 mètres.

Signes encourageants pour le marché nautique français, le marché de l'occasion est resté dynamique en se stabilisant à un peu plus de 64.000 unités et le nombre de permis délivrés reste en croissance soutenue (+15% en 2011).



## La Gazette des Pontons

L'éditeur décline toute responsabilité en cas de perte, détérioration ou non retour des documents qui lui sont confiés. Il se réserve le droit de refuser toute demande d'insertion sans avoir à motiver son refus.

Toute reproduction, même partielle des textes et illustrations est interdite sauf accord préalable. Le journal n'est pas responsable des rédactionnels et illustrations qui relèvent de la seule responsabilité de leurs auteurs

Rédaction - Administration - Publicité

58, Impasse Cabissol  
83000 TOULON

Tel/Fax : 04 94 85 74 05

e-mail : gazettepontons@wanadoo.fr

Directeur de la publication : Alain BRIENT

Imprimerie spéciale de La Gazette des Pontons

ISSN 1765-3460 Dépot Legal janvier 2013

N° CPPAP 0712G84659